



LA POSTE

**PLAN DE PREVENTION
PERMIS DE TRAVAIL**

- Application du décret 92158 du 20 février 1992 - Travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure
- Code du travail - R 237 - 1 à 28

ENTREPRISE UTILISATRICE

Nom : BP DREUX CENTRE VILLE		Lieu des travaux :	
Adresse : 7 RUE PARISIS 28100 DREUX		BP DREUX CENTRE VILLE	
Contact : LE CALVEZ ARIANE 06 47 26 42 11		BP ANET	
Responsable : CHAXEL IVAN		BP DREUX LE MOULEC	
Fonction : DIRECTEUR SECTEUR		BP DREUX LES BATES	
Téléphone 06 63 52 93 40		BP SOREL MOUSSEL	
Mail : ivan.chaxel@laposte.fr		Prescripteur des travaux :	
		Fonction :	
		Téléphone :	
		Mail :	

ENTREPRISES EXTERIEURES Y COMPRIS LES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES

N°	Nom de l'entreprise	Nom du responsable	Sous-traitant de	Date d'arrivée	Nb de salariés prévus	Durée de l'intervention
1	SAS L'ENTRETIEN	Guillaume SAINT JEAN	Nettoyage	01/07/2023	6	3 ans
2						
3						

NATURE DES OPERATIONS

Travaux de maintenance multi services et réglementaire tels que décrits dans le Cahier des Charges du contrat.

DUREE DE L'OPERATIONDate de début : **01/07/2023**Durée de l'opération : **30/06/2026**

En application de l'article R237-6 les entreprises procéderont obligatoirement à une inspection commune des lieux de travail.

DELIMITATION DU SECTEUR D'INTERVENTION

Tous les locaux et espaces privatifs des établissements de La Poste.

DEFINITION DES ZONES DANGEREUSES

Intervention des techniciens dans locaux en activité placés sous la responsabilité d'un responsable d'établissement identifié en annexe 1.

INDICATION DES VOIES DE CIRCULATION POUR VEHICULES ET PERSONNELS

Accès dans les zones sécurisées (caisse) sous le contrôle et en présence du responsable d'établissement ou son représentant

ORGANISATION DU COMMANDEMENT

- Conformément à l'article 11 du décret 92 158, l'entreprise extérieure s'engage, avant les travaux, à faire connaître à l'ensemble des salariés qu'elle affectera à ces travaux, les dangers spécifiques auxquels ils seront exposés, les mesures prises pour prévenir ces dangers et, notamment, à donner les instructions nécessaires à l'application de ces mesures.
- Le donneur d'ordre assure la coordination des travaux, des mesures de prévention qu'il prend et celles que prennent les entreprises extérieures.
- Chaque chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention nécessaires à la protection de son personnel.
- Chaque chef d'entreprise extérieur doit désigner son représentant sur le site.

Remarque : les parties s'engagent à ne prêter que du matériel en bon état avec vérification commune du matériel.

ANALYSE DES RISQUES D'INTERFERENCE

Inspection commune avant le début des travaux

Définition des phases d'activité, des installations et matériels dangereux
ainsi que les moyens de prévention correspondants

DOMAINE DES RISQUES GENERAUX	RISQUE	Oui	Non	MESURES DE PREVENTION
Circulation routière	Collision	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne <input type="checkbox"/> Zone de circulation réglementée <input type="checkbox"/> Respect du code de la route
	Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Circulation dans l'établissement et accès au chantier	Chute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Ordre et propreté <input type="checkbox"/> Signalisation
	Encombrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Autres : zones sécurisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Circulation sur chantier	Dénivellement escalier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Avertissement <input type="checkbox"/> Barrières (si nécessaire) <input type="checkbox"/> Rambardes
	Echelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Conditions particulières de travail	Nuit (occasionnel lors d'audit de sécurité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Contrôle régulier de présence <input type="checkbox"/> Dispositif d'appel (Tél., ...) <input type="checkbox"/> Autres : présence d'un personnel de La Poste
	Isolé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	En dehors des heures d'ouverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Produits chimiques	Emploi de produits chimiques dangereux, toxiques, inflammables, corrosifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Lunettes de protection <input type="checkbox"/> Ventilation <input type="checkbox"/> Vêtements de protection <input type="checkbox"/> Autres :
Ambiance	Ambiance physique (bruit, éclairage, chaleur, froid, poussières...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protection auditive <input type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Masque à poussières <input type="checkbox"/> Autres : EPI liés aux risques
Travaux en hauteur	Travaux en façade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nacelle <input type="checkbox"/> Rambardes <input type="checkbox"/> Harnais de sécurité <input type="checkbox"/> Casque <input type="checkbox"/> Echafaudage (contrôlé) <input type="checkbox"/> Echelle attachée <input type="checkbox"/> Autres : balisage
	Charpente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Toiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Toiture fragile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Chute d'objets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Manutention mécanisée	Pont roulant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne <input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité <input type="checkbox"/> Balisage de zone <input type="checkbox"/> Autorisation de conduite <input type="checkbox"/> Autres :
	Chariot automoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Grue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engin de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Monte charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Projections, éclatements	Meule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Ecran de protection <input type="checkbox"/> Autorisation de pénétrer <input type="checkbox"/> Balisage de zone <input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité <input type="checkbox"/> Autres :
	Disqueuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Particules	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Eau sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Outils portatifs	Perceuses, Poste à soudure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protections individuelles <input type="checkbox"/> Protection humidité <input type="checkbox"/> Ecran de protection <input type="checkbox"/> Coffret protection différentielle <input type="checkbox"/> Autres :
Electricité	BT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Habilitation <input type="checkbox"/> Consignation <input type="checkbox"/> Moyen de secours aux électrisés <input type="checkbox"/> Surveillant de sécurité électrique <input type="checkbox"/> Distance de sécurité
	HT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Proximité lignes électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Terrassement Travail avec fouilles	Présence de conduites souterraines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan des réseaux <input type="checkbox"/> Travail avec guide <input type="checkbox"/> Autres :
	Présence câbles électriques souterrains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres risques	Annexe 2 «Formulaire de sécurité» du prestataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Détaillés dans annexe

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE A L'INSPECTION COMMUNE

ORGANISATION DES SECOURS

Téléphone d'urgence :

En cas d'incendie : 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement
En cas d'accident: 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement

SST (sauveteur secouriste du travail)

Postes à surveillance médicale particulière

Poste concerné	Nombre de personnes	Entreprises concernées

Conditions d'utilisation des sanitaires, des vestiaires et locaux de restauration

Observations suite aux inspections inopinées ou communes avec les chefs des entreprises extérieures et observations du CHSCT

Dates	Observations	Mesures prises

Documents remis et expliqués aux entreprises extérieures

Ce plan de prévention s'applique aux éventuels sous traitants mandatés par le prestataire

SIGNATURES DES RESPONSABLES DES ENTREPRISES OU DE LEURS REPRESENTANTS

BP DREUX CENTRE VILLE

Date : 3/7/2023
Nom : CHAXEL IVAN
Fonction : DIRECTEUR DE SECTEUR

Signature :

Ivan CHAXEL-MULARCZYK
Directeur de Secteur
Secteur de DREUX - ANET
7 Rue Paris
28100 DREUX
ivan.chaxel@laposte.fr

SAS L'ENTRETIEN

Date :
Nom :
Fonction :

Signature :

Ce document doit être envoyé ou tenu à la disposition de l'inspection du travail.
La signature du présent document engage les sociétés à se conformer au code du travail et particulièrement à l'art. R324 sur le travail clandestin.